

Belote, re-belote et dix de der !

Ce lundi 11/08/25 une alarme retenti sur un étage d'un de nos QMC, en effet un agent vient d'être la victime d'une agression de la part d'un détenu qui a déchargé sa frustration de n'avoir pas reçu en cantine la bonne marque de sa crème pour la peau.

Et oui Monsieur, Madame, on en est là dans les détentions en France....

La réactivité des collègues sur place a heureusement permis que notre camarade ne soit pas blessé. Il est, par contre, tellement choqué, qu'il a du mal à verbaliser. Il a eu le temps de voir son agresseur lui fondre dessus pour en découdre. L'agresseur a, par la suite, été conduit en cellule disciplinaire et devra répondre de ses actes dans les prochains jours.

Pour l'UFAP UNSa Justice du CP de Valence, la sanction devra être à la hauteur de l'acte posé, sans chercher la circonstance atténuante, le fractionnement de peine disciplinaire ou la mesure alternative. L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence rappelle également que des peines additionnelles peuvent être prononcées en commission de discipline (suspension de subsides, restriction d'activité, suspension des cantines, etc...).

Encore une fois, un camarade est pris dans une spirale de violence exacerbée, ce qui participe à sa banalisation. **Et s'il y a bien une administration qui ne doit pas tomber dans ce travers, c'est la nôtre.** Ce n'est, hélas, pas le cas. Après le discours d'usage, pour lui proposer un « pseudo-accompagnement », il est demandé à l'agent **s'il se trouve bien dans notre administration quitte à sans vergogne minimiser les conséquences qu'un tel acte peut engendrer...**

Alors oui, pour la forme, il lui sera remis une liasse de déclaration d'AT. Oui, pour la forme, il lui sera proposé un entretien avec la psychologue du personnel (*elle est en congé annuel*). Il lui sera proposé également de le raccompagner chez lui, bien qu'hélas, cela ne soit pas possible et qu'en finalité, il prenne sa voiture personnelle pour rentrer. **Le Graal pour l'administration serait peut-être qu'il ne consulte pas (ou alors bien plus tard) pour empêcher tout lien avec le service donc non imputable.**

« Ni une Ni deux j't'embrouille ! HOP HOP HOP pas de paperasse (ou très peu) ! Un p'tit contrôle médical par-dessus le marché (pour lui mettre insidieusement la pression) ! On est bon sur les statistiques d'agressions sur le personnel, on est bon sur les économies, car si l'agent se met en arrêt dans les jours qui suivent cela sera du CMO (90 % de votre traitement indiciaire brut pendant 3 mois), il aura des jours de carences, et comme ça tape au portefeuille, il sera rapidement au boulot ! S'il ne revient pas on lui envoie une injonction de reprendre en LRAR en le menaçant de le radier pour abandon de poste. Et si, en plus, on arrive à lui claquer une période de volante c'est jackpot ! Il ne restera qu'un passage en comité médical tronqué de par le fait, et pompon sur la Garonne, générer un indu sur salaire qui mettra des mois à se mettre en place et donc des mois dans la galère. »

C'est tordu me direz-vous ? Oui sûrement, mais c'est hélas un constat plutôt qu'une hypothèse !

Si c'est réalisé inconsciemment c'est de la maladresse (sinon de la malveillance), si c'est conscient c'est pathologique !

C'est belote, re-belote et dix de der !

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence aimerait se tromper sur toute la ligne !

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence exige un changement de braquet immédiat !

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence exige que la direction révise également la réglementation sur la prise en charge des agents victimes !

Il serait temps de ne plus mettre les agents (de tous corps et grades) au pilori !

Il serait temps de ne plus lancer de discrédit sur ces Femmes et ces Hommes qui œuvrent dans notre établissement !

Ces mêmes agents sont fatigués, ils en ont plein la besace d'être considéré comme la variable illusoire d'une administration aux abois. En local, c'est 40 à 50 personnels manquants, ce sont des compteurs d'HS qui explosent, c'est une fatigue qui s'accumule, c'est un sentiment de n'être pas considéré. MAIS C'EST SURTOUT UNE GROGNE QUI MONTE !

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence sera toujours là en support et en action au côté des collègues.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence accompagne le camarade agressé dans ses démarches administratives.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence remercie les agents pour leur professionnalisme, leur courage et leur ténacité.

Surtout, l'UFAP UNSa Justice du CP de Valence prévient qui de droit qu'une mobilisation peut s'opérer devant le domaine. Les agents ont nombre d'HS en attente et ce n'est pas la menace des trentièmes qui pourrait les refroidir...

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence une présence au quotidien !

Valence le 12/08/2025
Fabrice SALAMONE
Secrétaire Local